

Compte Rendu du Conseil Municipal du 26/06/2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, **Adjoint** au **Maire**,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia **Conseillers Municipaux** et ***Conseillers Municipaux délégués**.

POUVOIRS :

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

QUESTION N° 177 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 mai 2014

A l'unanimité.

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 mai 2014

QUESTION N° 178 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Proposition de désignation des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

A la majorité des membres du conseil le groupe "Aubervilliers avance en confiance" s'étant abstenu

ARRETE et FIXE ainsi qu'il suit la liste des contribuables à partir de laquelle le Directeur des services fiscaux désignera les Commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

TAXE D'HABITATION (11)

- DAGUET Anthony
- MARINO Danielle
- KARMAN Jean-Jacques
- ROZENBERG Silvère
- GUINARD Josiane
- MALEME Dario
- BUREAU Solange
- DONNET Solange
- JOUENNE Hermine
- BONETTO André
- CHERET Martine

TAXE FONCIERE BATI (11)

- PLEE Eric
- RUER Marc
- TLILI Leïla
- CHOUDER Fethi
- AMOR Xavier
- VIGUIER Jacques
- NARRITSEN André
- ORANTIN Bernard
- GAILLARD Annie
- FOUCRE Renan
- VOUILLON Joëlle

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (10)

- KILANI Kamala
- WOHLGROTH Antoine
- TLILI Fathi
- RUFFINONI Daniel
- PICQUART Nicole
- AITEUR Madjid
- FACHICHI Monia
- BEN BARAKET Lotfi
- MAHE Ludovic
- LEGAL Nathalie

QUESTION N° 179 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Conseil d'administration de l'O.P.H : désignation de 2 personnalités qualifiées.

QUESTION ANNULEE reprise dans la question n°214

QUESTION N° 180 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Désignation des représentants au conseil d'administration du CICA (Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers)

A l'unanimité.

DESIGNE les membres suivants au Conseil d'Administration de l'association " Carrefour pour l'Information et la Communication " à Aubervilliers (C.I.C.A.)

- M. Eric PLEE
 - Mme Sylvie DUCATTEAU
 - Mme Hana RABAH
 - M. Patrick LE HYARIC
-

QUESTION N° 181 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Abrogation de la délibération n°140-1 du 22 mai 2014 concernant la désignation du représentant auprès du club Municipal Aubervilliers escrime.

A l'unanimité.

ABROGE la délibération n°140-1 du 22 mai 2014 concernant la désignation du représentant auprès du club Municipal Aubervilliers escrime

QUESTION N° 182 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Convention de travaux relative à la réalisation du bassin de rétention enterré départemental "du Ru de Montfort" sur la Commune d'Aubervilliers

A l'unanimité.

AUTORISE le maire à signer avec le Département de Seine-Saint-Denis la convention de travaux relative à la réalisation du bassin de rétention enterré départemental "du Ru de Montfort" sur la Commune d'Aubervilliers.

QUESTION N° 183 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Avenant à la convention tripartite sur les subventions de la Ville à la ZAC Centre-Moutier

A l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de subvention entre la Communauté d'agglomération Plaine Commune, la Ville d'Aubervilliers et la société DELTAVILLE pour l'apport par la Ville d'Aubervilliers à l'opération d'aménagement ZAC Centre Moutier, de terrains de la Ville cadastrés J33, K117, K135, K129, K132, K131 et K130 pour un montant équivalent à 656 155 €.

QUESTION N° 184 - RAPPORTEUR Meriem DERKAOUI

OBJET : Avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et l'association "A l'écoute de la nature" pour la mise en place des activités périscolaires à compter de septembre 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires - Abrogation de la délibération n°128 du conseil municipal du 17 avril 2014 en ce qu'elle concerne l'association « Les ateliers de la nature »

A l'unanimité.

ABROGE la délibération du conseil n° 128 du conseil municipal du 17 avril 2014 en ce qu'elle concerne l'association « Les ateliers de la nature » et la signature de l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs pour la mise en place des ateliers périscolaires à compter de septembre 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires entre la commune d'Aubervilliers et cette association.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs précitée pour la mise en place des ateliers périscolaires pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2013/2014, entre la commune d'Aubervilliers et l'Association « A l'écoute de la nature ».

QUESTION N° 185 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Dotation de Développement Urbain pour l'année 2014. Approbation du plan de financement prévisionnel. Autorisation de demande de subvention et approbation de l'enveloppe pour l'année 2014.

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à solliciter auprès du Préfet l'attribution effective d'une subvention d'investissement au titre de la Dotation de Développement Urbain (DDU) 2014,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel correspondant,

AUTORISE le Maire à demander une répartition de la DDU sur les deux opérations suivantes :

- Construction du groupe scolaire dit des marches du fort,
- Création d'un centre social au 44/46, rue Danielle Casanova.

QUESTION N° 186 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du compte de gestion 2013 du budget principal

A la majorité des membres du conseil le groupe "Agir pour Aubervilliers" ayant voté contre

APPROUVE le compte de gestion 2013 du budget principal de la commune, établi par la Trésorière municipale, arrêté comme suit :

- un résultat déficitaire d'investissement de : 893 196,50 €
- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 3 787 508,41 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2013 de : 2 894 311,91 €

CONSTATE que le compte de gestion, qui ne comprend pas les restes à réaliser en fonctionnement et en investissement, est en concordance avec le compte administratif 2013.

QUESTION N° 187 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du compte administratif 2013 du budget principal

A la majorité des membres du conseil le groupe "Agir pour Aubervilliers" ayant voté contre

ADOpte le compte administratif 2013 du budget principal de la commune.

CONSTATE la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs 2013 comme suit :

RECETTES DE L'EXERCICE

Investissement	49 000 782,04 €
Fonctionnement	123 202 878,02 €
Total	172 203 660,06 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement	49 137 347,71 €
Fonctionnement	121 494 170,20 €
Total	170 631 517,91 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	-136 565,67 €
Fonctionnement	1 708 707,82 €
Total	1 572 142,15 €

RESULTATS ANTERIEURS REPORTES

Investissement	-756 630,83 €
Fonctionnement	2 078 800,59 €
Total	1 322 169,76 €

RESULTATS DE CLÔTURE

Investissement	-893 196,50 €
Fonctionnement	3 787 508,41 €
Total	2 894 311,91 €

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	-227 883,59 €
Fonctionnement	635 258,29 €
Total	407 374,70 €

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2013 3 301 686,61 €

QUESTION N° 188 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2013 du budget principal**

A la majorité des membres du conseil le groupe "Agir pour Aubervilliers M. Méria ayant voté contre, M. Bidal et Mme Lenoury s'étant abstenus"

DECIDE de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, tel qu'il ressort du compte administratif 2013 du budget principal de la commune, comme suit :

Résultat de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	1 708 707,82 €
B	résultats antérieurs reportés	2 078 800,59 €
C résultat à affecter (C=A+B)		3 787 508,41 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	-136 565,67 €
E	résultats antérieurs reportés	-756 630,83 €
F	restes à réaliser en dépenses	6 559 348,09 €
G	restes à réaliser en recettes	6 331 464,50 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	-227 883,59 €
I besoin de financement (I=D+E+H)		-1 121 080,09 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	1 121 080,09 €
K	dotation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00 €
L	excédent reporté à la section de fonctionnement	2 666 428,32 €

QUESTION N° 189 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**OBJET : Approbation du compte de gestion 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé**

A la majorité des membres du conseil M. Bidal et Mme Lenoury du groupe "Agir pour Aubervilliers "s'étant abstenus.

APPROUVE le compte de gestion 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé, établi par la Trésorière municipale, arrêté comme suit :

- un résultat excédentaire d'investissement de : 53 142,11 €
- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 69 811,48 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2013 de : 122 953,59 €

CONSTATE que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2013.

QUESTION N° 190 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du compte administratif 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé

A la majorité des membres du conseil M. Bidal et Mme Lenoury du groupe "Agir pour Aubervilliers "s'étant abstenus.

ADOPTE le compte administratif 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé

CONSTATE la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

ARRETE les résultats définitifs 2013 comme suit :

RECETTES DE L'EXERCICE

Investissement	101 418,63 €
Fonctionnement	5 162 491,34 €
Total	5 263 909,97 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement	48 276,52 €
Fonctionnement	5 092 679,86 €
Total	5 140 956,38 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	53 142,11 €
Fonctionnement	69 811,48 €
Total	122 953,59 €

QUESTION N° 191 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**OBJET : Approbation du compte de gestion 2013 du budget annexe du SSIDPAAH**

A la majorité des membres du conseil M. Bidal et Mme Lenoury du groupe "Agir pour Aubervilliers "s'étant abstenus.

APPROUVE le compte de gestion 2013 du budget annexe du SSIDPAAH, établi par la Trésorière municipale, arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Résultats de l'exercice 2013	10 456,63 €	38 436,27 €
Résultats antérieurs reportés	- 1 220,05 €	8 434,57 €
Résultats cumulés fin 2013	9 236,58 €	46 870,84 €

CONSTATE que le compte de gestion, qui ne comprend pas les restes à réaliser, est en concordance avec le compte administratif 2013.

QUESTION N° 192 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**OBJET : Approbation du compte administratif 2013 du budget annexe du SSIDPAAH**

A la majorité des membres du conseil M. Bidal et Mme Lenoury du groupe "Agir pour Aubervilliers "s'étant abstenus.

ADOPTE le compte administratif 2013 du budget annexe du SSIDPAAH.

CONSTATE la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs 2013 comme suit :

RECETTES DE L'EXERCICE	Secteur "Adultes handicapés"	Secteur "Personnes âgées"	TOTAL
Investissement		38 436,27 €	38 436,27 €
Exploitation	125 610,47 €	1 542 962,52 €	1 668 572,99 €
Total	125 610,47 €	1 581 398,79 €	1 707 009,26 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement		0,00 €	0,00 €
Exploitation	126 238,68 €	1 531 877,68 €	1 658 116,36 €
Total	126 238,68 €	1 531 877,68 €	1 658 116,36 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	0,00 €	38 436,27 €	38 436,27 €
Exploitation	-628,21 €	11 084,84 €	10 456,63 €
Total	-628,21 €	49 521,11 €	48 892,90 €

RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES

Investissement		8 434,57 €	8 434,57 €
Exploitation	-1 220,05 €	0,00 €	-1 220,05 €
Total	-1 220,05 €	8 434,57 €	7 214,52 €

RESULTATS DE CLOTURE

Investissement	0,00 €	46 870,84 €	46 870,84 €
Exploitation	-1 848,26 €	11 084,84 €	9 236,58 €
Total	-1 848,26 €	57 955,68 €	56 107,42 €

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement		-13 100,00 €	-13 100,00 €
Exploitation			0,00 €
Total	0,00 €	-13 100,00 €	-13 100,00 €

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2013	-1 848,26 €	44 855,68 €	43 007,42 €
---	--------------------	--------------------	--------------------

QUESTION N° 193 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET
OBJET : Budget supplémentaire 2014 du budget principal

A la majorité des membres du conseil les groupes " Aubervilliers avance en confiance" et "Agir pour Aubervilliers" ayant voté contre

APPROUVE le budget supplémentaire de l'année 2014 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	3 062 058,61 €
Recettes :	3 062 058,61 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	14 249 882,59 €
Recettes :	14 249 882,59 €

QUESTION N° 194 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET
OBJET : Rapport d'utilisation de la Dotation de solidarité urbaine et du Fonds de solidarité de la région Ile-de-France au titre de l'exercice 2013

PREND ACTE du rapport d'utilisation de la Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) et du Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) pour l'année 2013, annexé à la présente délibération.

QUESTION N° 195 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET
OBJET : Tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour 2015

A l'unanimité.

FIXE pour 2015 les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure sur le territoire de la commune d'Aubervilliers de la manière suivante :

En € / m ²	Superficie	2015
Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques	inférieure ou égale à 50 m ²	20,4
	supérieure à 50 m ²	40,8
Dispositifs publicitaires et préenseignes numériques	inférieure ou égale à 50 m ²	61,2
	supérieure à 50 m ²	122,4
Enseignes	inférieure ou égale à 7 m ²	0
	comprise entre 7 m ² et 12 m ² inclus	0
	comprise entre 12 m ² et 20 m ² inclus	20,4
	comprise entre 20 m ² et 50 m ² inclus	40,8
	supérieure à 50 m ²	81,6

QUESTION N° 196 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Restauration de la cheminée de la Manufacture des Allumettes. Approbation de la demande de subvention faite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) concernant les travaux entrepris en 2014. Approbation du nouveau plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le plan de financement complété par le soutien financier de la DRAC portant sur le coût des travaux afférents à la restauration de la cheminée ;

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC dans le but de financer les travaux qui seront entrepris en 2014 et réalisés sur les exercices 2014-2015 ;

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de ladite subvention.

QUESTION N° 197 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Demandes de subventions relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre-Dame-des-Vertus pour l'année 2014. Inscription de la dépense au budget communal.

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à déposer des demandes de subvention auprès de l'Etat et notamment auprès de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) d'Ile-de-France ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible de financer cette opération.

AUTORISE le Maire à signer les conventions qui en régleront les modalités d'exécution ainsi que tout autre acte s'y rapportant.

QUESTION N° 198 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Marché de location de matériels scéniques et d'assistance technique dans le cadre des manifestations culturelles et artistiques de la ville pour les années 2014 à 2015. Approbation du projet de marché.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet du marché de location de matériels scéniques et d'assistance technique dans le cadre des manifestations culturelles et artistiques de la ville. Il sera conclu pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2014 et sera renouvelable par reconduction expresse pour 1 an au maximum et s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2015.

Les prestations objet du marché se décomposent en trois lots comme suit :

Lot n° 1: Location de matériel scénique pour le son et la lumière et assistance technique ;

Lot n° 2: Location de matériel scénique de la vidéoprojection et assistance technique ;

Lot n° 3: Location d'instruments de musique et assistance technique.

Ces prestations feront l'objet de bons de commande, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

LOTS	MONTANT MAXIMUM euros H.T.
1	60 000,00 €
2	27 000,00 €
3	16 000,00 €

QUESTION N° 199 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du marché de travaux de rénovation des pistes du stade André KARMAN. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le marché de travaux du stade André KARMAN concernant la rénovation des pistes ;

AUTORISE le Maire à signer, le marché de travaux du stade André KARMAN relatif à la rénovation des pistes, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 juin 2014, avec le groupement SERPEV (mandataire) - TARKETT ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 239 896,34 € TTC.

QUESTION N° 200 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Fourniture de produits d'entretien ménager à usage domestique et de consommables divers pour les années 2015 à 2018. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de marché à bons de commande sur Appel d'Offres relatif à la fourniture de produits d'entretien ménager à usage domestique et de consommables divers passé pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015, renouvelable par reconduction expresse par période successive de un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2018.

Il comportera les lots et les seuils annuels suivants :

Lots	SEUIL MINIMUM HT	SEUIL MAXIMUM HT
	EUROS	EUROS
Lot n°1 : Petit matériel et broserie	8 000,00	25 000,00
Lot n°2 : Consommables	17 000,00	60 000,00
Lot n°3 : Produits d'entretien et d'hygiène	6 000,00	20 000,00
Lot n°4 : Produits lessiviels	4 000,00	15 000,00
Lot n°5 : Produits d'entretien spécifiques cuisine aux normes HACPP	5 000,00	25 000,00
Lot n°6 : Produits d'entretien réservés aux Entreprises Adaptées	1 500,00	5 000,00

AUTORISE conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, Monsieur le Maire à signer les marchés subséquents.

QUESTION N° 201 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Fourniture de vêtements de travail pour les besoins du personnel municipal d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de marché à bons de commande, relatif à la fourniture de vêtements de travail pour les besoins du personnel municipal d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016. Il sera passé pour une période allant sa notification au 31 décembre 2014, puis renouvelable par reconduction expresse, deux fois au maximum, par périodes successives d'un an (s'achevant donc au plus tard le 31 décembre 2016) et comportant les lots et seuils suivants, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

Lots	Montant mini en euros HT	Montant maxi en euros HT
Lot n° 1 Vêtements de travail pour les agents d'entretien, de restauration et le personnel médico-social et éducatif	10 000	50 000
Lot n° 2 Vêtements de travail pour les agents d'accueil et des cérémonies	6 000	20 000
Lot n° 3 Tenues de sport et de loisirs	10 000	80 000
Lot n° 4 Vêtements de sécurité et Équipements de Protection Individuelle	10 000	60 000
Lot n° 5 Chaussures diverses	10 000	80 000

AUTORISE le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les contrats subséquents avec les entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses

QUESTION N° 202 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Maintenance des photocopieurs de la ville et des écoles pour les années 2015 à 2018. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de marché à bons de commande passé sur Appel d'Offres Ouvert, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015, il sera renouvelé par reconduction expresse par période successive d'un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2018.

Les prestations, objet du projet de marché sont susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics :

Montant minimum	10 000 € H.T.	Montant maximum	70 000 € H.T.
-----------------	---------------	-----------------	---------------

AUTORISE conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, Monsieur le Maire à signer le marché subséquent.

QUESTION N° 203 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Approbation de la demande de subvention relative à l'acquisition d'un échographe pour le Centre Municipal de Santé (CMS) au titre de la réserve parlementaire et du plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE la demande de subvention relative à l'acquisition d'un échographe pour le CMS au titre de la réserve parlementaire,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération tel qu'annexé à la présente délibération,

AUTORISE le Maire à signer à cette demande de subvention, ainsi que tout autre document se rapportant à l'exécution de cette aide financière.

QUESTION N° 204 - RAPPORTEUR Danielle MARINO

OBJET : Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité.

DECIDE : la création des 144 emplois suivants :

- 1 administrateur
- 8 attachés
- 11 rédacteurs principaux de 2^{ème} classe
- 1 rédacteur

- 3 adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe
- 2 adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe
- 6 adjoints administratifs de 1^{ère} classe
- 1 ingénieur en chef
- 1 ingénieur principal
- 2 techniciens principaux de 2^{ème} classe
- 1 technicien
- 12 adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe
- 28 adjoints techniques de 1^{ère} classe
- 2 assistants socio-éducatifs principaux
- 3 assistants socio-éducatifs
- 7 éducateurs de jeunes enfants principaux
- 21 ATSEM principaux de 2^{ème} classe
- 1 agent social principal de 1^{ère} classe
- 3 agents sociaux de 2^{ème} classe
- 1 psychologue de classe normale
- 3 infirmiers de soins généraux de classe supérieure
- 1 infirmier de classe normale
- 1 technicien paramédical de classe supérieure
- 1 auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe
- 5 auxiliaires de puériculture principaux de 2^{ème} classe
- 4 auxiliaires de soins principaux de 2^{ème} classe
- 1 éducateur des activités physiques et sportives
- 1 opérateur
- 2 animateurs
- 7 adjoints d'animation de 2^{ème} classe
- 1 chef de service de police principal de 1^{ère} classe
- 2 médecins spécialistes

DECIDE : la suppression des 144 emplois suivants :

- 2 directeurs généraux adjoints
- 1 attaché principal
- 1 rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 9 adjoints administratifs de 2^{ème} classe
- 1 ingénieur
- 1 technicien principal de 1^{ère} classe
- 1 agent de maîtrise principal
- 4 agents de maîtrise
- 16 adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe
- 61 adjoints techniques de 2^{ème} classe
- 2 conseillers socio-éducatifs
- 4 éducateurs de jeunes enfants chef
- 3 éducateurs de jeunes enfants
- 1 ATSEM principal de 1^{ère} classe
- 16 ATSEM de 1^{ère} classe
- 1 agent social principal de 1^{ère} classe
- 1 psychologue hors classe
- 3 cadres de santé infirmier
- 3 infirmiers de soins généraux hors classe
- 1 technicien paramédical de classe normale
- 3 auxiliaires de puéricultures de 1^{ère} classe
- 3 auxiliaires de soins de 1^{ère} classe
- 1 adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 3 adjoints d'animation de 1^{ère} classe
- 1 chef de service de police principal de 2^{ème} classe
- 1 contrôleur de gestion

APPROUVE : le nouveau tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

QUESTION N° 205 - RAPPORTEUR Danielle MARINO

OBJET : Personnel communal : création de postes de saisonniers pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2014

A l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face aux besoins saisonniers pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014, selon la répartition suivante :

- **mois de juillet** : 3 auxiliaires de soins, 11 adjoints techniques, 2 agents sociaux, 3 éducateurs APS.

- **mois d'août** : 4 adjoints administratifs, 2 agents sociaux, 3 auxiliaires de soins, 5 éducateurs APS, 7 adjoints techniques, 1 infirmier.

- **mois de septembre** : 2 agents sociaux, 2 auxiliaires de soins, 1 infirmier

DIT que la rémunération de ces agents non titulaires s'effectuera en référence au cadre d'emplois sur lequel les agents seront recrutés.

AUTORISE en conséquence, Monsieur le Maire à prendre les arrêtés de recrutement nécessaires.

QUESTION N° 206 - RAPPORTEUR Danielle MARINO

OBJET : Création d'un Comité Technique Commun à la Ville d'Aubervilliers, à la Caisse des Ecoles et au CCAS.

A l'unanimité.

APPROUVE :

- La création d'un Comité Technique Commun compétent pour les agents de la Commune, du CCAS et de la Caisse des Écoles.

- D'inscrire au budget les crédits correspondants

QUESTION N° 207 - RAPPORTEUR Danielle MARINO

OBJET : Création d'un comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun à la Ville d'Aubervilliers, à la Caisse des Ecoles et au CCAS.

A l'unanimité.

APPROUVE :

- La Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun à la Ville d'Aubervilliers, à la Caisse des Ecoles et au CCAS

- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

QUESTION N° 208 - RAPPORTEUR Fehti CHOUDER

OBJET : Echange d'expériences entre les secteurs jeunesse, sport, éducation, prévention et insertion des villes d'Aubervilliers et d'Iéna, du 21 au 25 juin 2014 à Aubervilliers

A l'unanimité.

DECIDE d'accepter la subvention à hauteur de 4 096 euros octroyée par l'Office franco-allemand de la Jeunesse.

La somme sera inscrite au budget communal à l'imputation 002/6257/048

DECIDE de prendre en charge une délégation de professionnels d'Iéna, ville jumelle d'Aubervilliers entre le 16 et 25 juin 2014.

QUESTION N° 209 -1- RAPPORTEUR Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : MOSAIQUE : demande de subventions et signature d'une convention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

A l'unanimité.

AUTORISE le maire à signer la convention avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour obtenir une subvention de 39 600 € pour la poursuite de l'action Point d'Accueil et d'Ecoute jeunes (PAEJ) Mosaïque en 2014.

QUESTION N° 209 -2- RAPPORTEUR Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : et du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Année 2014

A l'unanimité.

AUTORISE le maire à solliciter auprès du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis une subvention de 23.000 € pour la poursuite de l'action Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) Mosaïque en 2014.

QUESTION N° 210 - RAPPORTEUR Nourredine KADDOURI

OBJET : Convention pluriannuelle fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 93 Ouest

A l'unanimité.

APPROUVE et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pluriannuelle fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 93 Ouest.

QUESTION N° 211 - RAPPORTEUR Roland CECCOTTI-RICCI

OBJET : Convention relative au financement de l'accompagnement social lié au logement par le fonds de solidarité logement 2014

A l'unanimité.

AUTORISE : le Maire à signer la convention relative au financement de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), à intervenir avec le Département de la Seine Saint Denis pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, tel que ce projet figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 212 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Acquisition auprès de l'EPFIF de l'usufruit pour une durée d'un an sur le terrain et les bâtiments situés 95 boulevard Félix Faure à Aubervilliers.

A la majorité des membres du conseil le groupe "Aubervilliers avance en confiance s'étant abstenu.

DECIDE d'acquérir auprès de l'EPFIF l'usufruit pour une durée d'un an sur le terrain et les bâtiments situés 95 boulevard Félix Faure à Aubervilliers pour un montant de 80 800 euros, hors frais notariés.

AUTORISE le maire à signer l'acte notarié relatif à cette transaction.

QUESTION N° 213 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Déclaration d'urgence des questions n°214 et 215

A la majorité des membres du conseil, M. KARMAN Jean-Jacques, Mmes TLILI Leïla, MARINO Danielle, MM RUER Marc, TLILI Mohamed Fathi, WOHLGROTH Antoine s'étant abstenus

DECLARE l'urgence à inscrire à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil municipal, les questions suivantes :

- n° 214 : Abrogation de la délibération n°98 du 17 avril 2014 - Désignation des administrateurs du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers
- n° 215 : Signature de la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association CLINAMEN pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2013/2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

QUESTION N° 214 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Abrogation de la délibération n°98 du 17 avril 2014 - Désignation des administrateurs du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers

A la majorité des membres du conseil,

N'ont pas pris part au vote :

MM KARMAN Jean-Jacques, Mmes TLILI Leïla, MARINO Danielle, MM RUER Marc, TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, Mmes HAMDANE Bouchera, ALVES Présilya.

Abstentions :

M. BENKHENLOUF Boualem, CECCOTTI-RICCI Roland, Mme FAGARD Alice.

ABROGE la délibération n°98 du 17 avril 2014

FIXE à 23 le nombre des membres du conseil d'administration de l'OPH d'Aubervilliers dont 13 représentants de la Commune désignés par son organe délibérant (6 en son sein, 7 personnalités qualifiées qui ne sont pas élues de la Commune dont 2 en qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'OPH d'Aubervilliers autre que celle ou celui de rattachement) . La commune désigne également le membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

DESIGNE les administrateurs suivants pour siéger au Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'AUBERVILLIERS :

Membres du Conseil municipal :

- Silvère ROZENBERG
- Claudine PEJOUX
- Nourredine KADDOURI
- Claire VIGEANT
- Sofienne KARROUMI
- Kilani KAMALA

Personnalités qualifiées dans l'un au moins des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, financement de ces politiques ou en matière d'affaires sociales non élues de la commune,

- Ronan FOUCRE
- Lucien MAREST
- Josiane GUINARD
- Gérard DELMONTE
- Ling LINZI

Personnalités qualifiées élues d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public industriel et commercial du ressort de compétence de l'OPH autre que celle ou celui de rattachement

- Stéphane PEU
- Philippe CARO

Membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

- LEGUY Nicole

QUESTION N° 215 - RAPPORTEUR Meriem DERKAOUI

OBJET : Signature de la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association CLINAMEN pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2013/2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

A l'unanimité.

AUTORISE : le Maire à signer la convention annuelle d'objectifs entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association CLINAMEN pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2013/2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2014, des subventions de fonctionnement suivantes : CLINAMEN = **3312 €**

Questions écrites au Maire

Evelyne YONNET, conseillère municipale de la liste « Aubervilliers avance en confiance » évoquent deux questions écrites au Maire, préalablement envoyées selon les conditions du règlement intérieur du conseil municipal :

- **Objet – évolution des rythmes scolaires**

- **Objet – Devenir du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**

Le Maire répond et invite le conseil à débattre

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 22 H 09
